

Mesdames et Messieurs les
représentant·e·s du corps professoral,
des étudiant·e·s,
du corps intermédiaire,
du personnel administratif et
technique

SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2021-2022 aura lieu le

Jeudi 14 avril 2022 de 14h15 à 17h30

Zoom

Précision : *Selon l'article 38 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. A partir du point 6, les discussions se dérouleront à huis clos.*

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mars 2022 (annexe)**
- 3. Communications**
 - a. Du Décanat**
 - b. Des autres corps**
- 4. Election de la Direction de l'Institut de psychologie (jusqu'au 31 juillet 2022)**
- 5. Approbation des règlements (annexes)**
 - a. RFAC modification des art. 32, 33, 65 à 77, 78 et 81 (2^{ème} lecture)**
 - b. Règlement sur l'examen préalable d'aptitudes physiques**
 - c. Règlement sur le bachelor en sciences du sport**
 - d. Règlement sur le master en science politique**
 - e. Règlement sur le master en humanités numériques**

- f. Modification du Règlement sur les Commissions permanentes : Commission d'enseignement de faculté et commission d'enseignement des filières, Commission de la Recherche**
- 6. Approbation du rapport de la Commission de planification du 17 mars (annexe)**
- 7. Propositions individuelles et divers**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

La Doyenne de la Faculté

Prof. Nicky Le Feuvre

Lausanne, le 13.04.2022